

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :

(A n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction).

**2 503 574**

A1

**DEMANDE  
DE BREVET D'INVENTION**

(21)

**N° 81 07732**

(54) Déplacement et orientation d'un jouet par l'intermédiaire d'une tige flexible surmontée d'un volant.

(51) Classification internationale (Int. Cl. 3). A 63 H 17/38.

(22) Date de dépôt..... 13 avril 1981.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du  
public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 41 du 15-10-1982.

(71) Déposant : GUET Yves, résidant en France.

(72) Invention de : Yves Guet.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire :

## DESCRIPTION

- a) Déplacement et orientation d'un jouet par l'intermédiaire d'une tige flexible surmontée d'un volant.
- b) La présente invention concerne les jouets télémanipulés, permettant ainsi de les conduire à son rythme. L'enfant se trouve debout près du 5 jouet et marche à ses côtés.
- c) Dans les dispositifs connus de ce genre, le déplacement et l'orientation se font soit,
- directement sur le véhicule ce qui nécessite une position du manipulateur, accroupie ou assise assez inconfortable pour déplacer le jouet,
  - 10 - électriquement par un moteur et une commande par fil à distance,
  - électroniquement.
- Ces deux derniers types présentent l'inconvénient d'utiliser des piles qui, très rapidement, s'usent. Les pièces électriques et électroniques sont plus ou moins fiables, souvent fragiles. Il y a rapidement risque 15 de panne. Pour ces quelques raisons, le jouet finit souvent dans un placard, ou à l'abandon dans un coffre à jouets.
- d) Le dispositif suivant l'invention, permet d'éviter ces inconvénients. Dans celui-ci, en effet, il n'est pas besoin de s'accroupir, de se courber, d'utiliser des piles. Grâce à un volant fixé à l'extrémité d'une 20 tige flexible, la locomotion se fait aisément.
- e) Le dispositif, objet de l'invention, permet d'orienter et de déplacer un jouet à l'aide d'une tige flexible surmontée d'un volant.
- Le dessin annexé illustre, à titre d'exemple, un mode de réalisation du dispositif conforme à la présente invention.
- 25 Tel qu'il est présenté, le dispositif permet d'orienter un jouet 1 au moyen d'un volant 2 fixé à l'extrémité d'une tige flexible 3.
- Cette tige a deux fonctions :
- suivant une légère flexion que l'on applique à la tige , le jouet se déplace. La vitesse de déplacement est alors fonction de la flexion 30 appliquée à la tige.
  - cette tige transmet également au jouet le mouvement de transmission de direction appliqué au volant.
- f) Le dispositif, objet de l'invention, peut être utilisé dans toutes sortes de jouets de types télémanipulés (voitures, camions, motos, ani- 35 maux ....) Il trouverait ainsi une place importante dans la fabrication de jouets ne nécessitant aucune traction électrique ou électronique. L'enfant actionne et dirige lui-même le jouet. Ce jouet fait acquérir des notions de motricité, de vitesse. Il a donc un but éducatif.

## REVENDICATIONS

- 1) Dispositif permettant d'orienter et de déplacer un jouet au moyen d'un volant fixé à l'extrémité d'une tige flexible, caractérisé par le fait que cette tige transmet le mouvement de direction appliqué au volant.
- 2) Dispositif permettant d'orienter et de déplacer un jouet au moyen d'un volant fixé à l'extrémité d'une tige flexible, caractérisé par le fait que la vitesse du jouet varie suivant la flexion que l'on applique à cette tige.

4/1

2503574

